



MÉTROPOLE DE LYON

COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 27 SEPTEMBRE 2019

| Nombre de membres | | |
|-----------------------|----------------|--|
| Art 2121-2 du CGCT | En exercice | Qui ont pris part à la délibération |
| 43 | 43 | 35 |

Compte rendu affiché le

4 octobre 2019

Date de convocation du conseil municipal le

20 septembre 2019Présidente : Hélène **GEOFFROY**Secrétaire de séance : Ahmed **CHEKHAB**Membres présents à la séance :

Hélène **GEOFFROY**, Pierre **DUSSURGEY**, Kaoutar **DAHOUM**, Matthieu **FISCHER**, Stéphane **GOMEZ**, Muriel **LECERF**, Fatma **FARTAS**, Ahmed **CHEKHAB**, Eliane **DA COSTA**, Yvan **MARGUE**, Nadia **LAKEHAL**, David **TOUNKARA**, Liliane **BADIOU**, Jean-Michel **DIDION**, Nassima **KAOUAH**, Pierre **BARNEOUD**, Armand **MENZIKIAN**, Josette **PRALY**, Régis **DUVERT**, Yvette **JANIN**, Antoinette **ATTO**, Harun **ARAZ**, Myriam **MOSTEFAOUI**, Philippe **ZITTOUN**, Nordine **GASMI**, Nawelle **CHHIB**, Mustapha **USTA**, Charazède **GAHROURI**, Philippe **MOINE**, Stéphane **BERTIN**, Christiane **PERRET FEIBEL**

Membres absents excusés ayant donné pouvoir :

Jacques **ARCHER** à Stéphane **GOMEZ**
Christine **JACOB** à Matthieu **FISCHER**
Sacha **FORCA** à Philippe **MOINE**
Christine **BERTIN** à Stéphane **BERTIN**

Membres absents :

Virginie **COMTE**, Morad **AGGOUN**, Saïd **YAHIAOUI**,
Batoul **HACHANI**, Nadia **NEZZAR**, Mourad **BEN**
DRISS, Marie-Emmanuelle **SYRE**, Bernard **GENIN**

Objet :

Dotation politique de la ville 2019

V_DEL_190927_14

RAPPORT DE Monsieur GOMEZ**Mesdames, Messieurs,**

La dotation politique de la ville (DPV), créée par la loi de finance pour 2009, vise à soutenir les actions des communes les plus défavorisées. Cette dotation soutient des projets d'investissement ou de fonctionnement qui correspondent aux objectifs fixés par le contrat de ville. Les projets doivent être réalisés en quartier politique de la ville ou à proximité de ceux-ci, dans une logique de « quartier vécu ».

La loi de finances pour 2019 a maintenu le financement alloué à cette dotation à hauteur de 150 millions d'euros. Ce montant n'a pas évolué depuis 2017. Cependant l'article 259 a élargi le nombre de communes pouvant prétendre à la DPV, ce nombre n'est plus limité à 180. Le seuil d'éligibilité est fixé aux 250 premières communes de plus de 10 000 habitants selon le rang dit « DSU » (dotation de solidarité urbaine), et aux communes de 5 à 10 000 habitants éligibles au moins une fois au cours des trois dernières années à la DSU, et non plus la seule année précédente.

L'augmentation du nombre de communes éligibles a conduit, pour les villes éligibles antérieurement à une baisse de leurs financements. L'attribution financière au titre de la DPV est ainsi passée de 1 760 000 euros en 2017 à 1 700 000 euros en 2018 (-3,4%) et à 1 600 000 euros en 2019 (-6%).

Dans le cadre de la DPV 2019, la décomposition des projets et des montants des opérations retenues par le Préfet est la suivante :

| Opérations proposées | Montant opération (HT pour investissement, TTC pour fonctionnement) | Financements déjà obtenus | Attribution DPV 2019 | Part ville |
|---|---|---------------------------|----------------------|------------|
| 1- Accueil, animation et organisation d'activités, d'actions et d'événements à destination des jeunes vaudais de 11 à 25 ans. | 261 100,00 | 0,00 | 130 000,00 | 131 100,00 |
| 2- Activ'été 2019 | 236 000,00 | 0,00 | 124 000,00 | 112 000,00 |
| 3- Commémorations et projets événementiels autour de la Fête Nationale | 38 000,00 | 0,00 | 25 000,00 | 13 000,00 |
| 4- Congrès scientifique des enfants | 20 000,00 | 0,00 | 20 000,00 | 0,00 |
| 5- Exposition Space Dream 2019 - 2020 | 114 089,00 | 0,00 | 60 000,00 | 54 089,00 |
| 6- Réfection de l'EAJE Aux couleurs du monde | 132 260,00 | 0,00 | 105 000,00 | 27 260,00 |
| 7- Travaux d'AD'AP 2020 | 798 741,00 | 0,00 | 638 000,00 | 160 741,00 |
| 8- Reprise des cours et espaces | 192 600,00 | 0,00 | 154 000,00 | 38 600,00 |

| | | | | |
|--|---------------------|-------------|---------------------|---------------------|
| extérieurs du GS Courcelles | | | | |
| 9- Construction du GS transitoire Cartailhac | 2 501 622,00 | 0,00 | 344 000,00 | 2 157 622,00 |
| TOTAL | 4 294 412,00 | 0,00 | 1 600 000,00 | 2 694 412,00 |

1 - Accueil, animation et organisation d'activités, d'actions et d'événements à destination des jeunes vaudais de 11 à 25 ans

Des actions en faveur des jeunes du territoire ont été développées sur les sites municipaux dans tous les quartiers de la ville, par le biais d'un marché de prestations visant la coordination de la politique jeunesse, et le développement d'activités spécifiques (accompagnement aux projets et à l'insertion professionnelle, à la citoyenneté, etc...). Ce marché de prestation a été attribué à l'association Léo Lagrange fin 2017. Dans le cadre du contrat de ville, l'opération répond à plusieurs objectifs :

- investir l'espace public par des manifestations culturelles, sportives et relatives à la vie sociale,
- privilégier l'accès aux actions de formation qualifiante en direction des demandeurs d'emploi issus des quartiers prioritaires, et notamment des jeunes,
- soutenir les initiatives innovantes de promotion de la citoyenneté développées auprès du public jeune.

Suite à l'attribution de la DPV 2019, le plan de financement de cette opération est le suivant :

| | Montant (en euros) |
|-------------------------|--------------------|
| Coût de l'opération TTC | 261 100,00 |
| Financement DPV 2019 | 130 000,00 |
| Reste à charge ville | 131 100,00 |
| TOTAL | 261 100,00 |

2 - Activ'été 2019

Le but est d'offrir une multitude d'activités aux familles adaptées à leurs besoins. Cette année, la manifestation a duré six semaines, sur deux sites de la ville (parc Elsa Triolet au nord, terrain Aubert au sud de la ville). Dans le cadre du contrat de ville, l'opération répond principalement à deux objectifs :

- investir l'espace public par des manifestations culturelles, sportives et relatives à la vie sociale.
- soutenir et développer la dynamique sportive sur la ville.

Suite à l'attribution de la DPV 2019, le plan de financement de cette opération est le suivant :

| | Montant (en euros) |
|-------------------------|--------------------|
| Coût de l'opération TTC | 236 000,00 |
| Financement DPV 2019 | 124 000,00 |
| Reste à charge ville | 112 000,00 |
| TOTAL | 236 000,00 |

3 - Commémorations et projets événementiels

Les cérémonies commémoratives permettent de rassembler associations, associations mémorielles, lycées, collèges, écoles primaires et habitants autour de moments de mémoire, contribuant à la cohésion sociale de notre ville et de notre pays.

Suite à l'attribution de la DPV 2019, le plan de financement de cette opération est le suivant :

| | Montant (en euros) |
|-------------------------|---------------------------|
| Coût de l'opération TTC | 38 000,00 |
| Financement DPV 2019 | 25 000,00 |
| Reste à charge ville | 13 000,00 |
| TOTAL | 38 000,00 |

4 - Congrès scientifique des enfants

Le Congrès des enfants offre une occasion unique à 150 enfants scolarisés en cycle 3 de participer à une aventure collective permettant d'apprécier le travail de recherche d'un scientifique d'aujourd'hui. Les six classes participantes à ce projet doivent mener une recherche dans leur classe pendant plusieurs mois (en moyenne six mois) sur une thématique scientifique donnée dans les domaines de l'astronomie ou du spatial (exemples : construire son collège sur la Lune, développer de nouveaux moyens de déplacement dans le Système solaire...). Ils sont accompagnés dans leur projet par des doctorants de l'Université Lyon 1 et des médiateurs scientifiques du Planétarium qui viennent régulièrement à leur rencontre dans leurs classes, au sein des écoles de la Ville.

Ces doctorants, issus de filières scientifiques diverses (biologie, mécanique, mathématiques, médecine...), leur transmettent avant tout les méthodologies de travail spécifiques à la recherche scientifique : détermination exacte du questionnement, travail de bibliographie sur le sujet, constitution des éléments de réponse en fonction d'un plan, élaboration d'un protocole d'expérimentation, constitution des outils de communication.

Suite à l'attribution de la DPV 2019, le plan de financement de cette opération est le suivant :

| | Montant (en euros) |
|-------------------------|---------------------------|
| Coût de l'opération TTC | 20 000,00 |
| Financement DPV 2019 | 20 000,00 |
| Reste à charge ville | 0,00 |
| TOTAL | 20 000,00 |

5- Exposition Space Dream 2019 - 2020

L'exposition "Space Dream" sera accueillie au Planétarium de Vaulx-en-Velin et présentée au public du 1^{er} octobre 2019 au 10 août 2020. Cette production originale de la Cité de l'Espace, en partenariat avec le Planétarium, met en scène, sous un tout nouvel angle, les grands moments de la conquête spatiale : elle propose un face à face inédit entre Espace et Société. Elle plonge le visiteur dans un grand livre ouvert "façon pop-up" à travers plusieurs périodes de l'histoire grâce à des intérieurs reconstitués et à des objets du passé. Elle offre ainsi quatre espaces comme autant de rêves réalisés dans un parcours immersif et inattendu : le rêve de quitter la Terre, de marcher sur la Lune, d'explorer d'autres mondes et celui d'habiter l'espace ensemble demain.

Suite à l'attribution de la DPV 2019, le plan de financement de cette opération est le suivant :

| | Montant (en euros) |
|-------------------------|---------------------------|
| Coût de l'opération TTC | 114 089,00 |
| Financement DPV 2019 | 60 000,00 |
| Reste à charge ville | 54 089,00 |
| TOTAL | 114 089,00 |

6 - Réfection de l'EAJE Aux couleurs du monde

Situé dans le quartier de la Grappinière, l'Etablissement d'accueil du jeune enfant « Aux couleurs du monde » nécessite des travaux de réfection.

Il s'agit d'une opération d'aménagement et de remise aux normes qui fait suite aux observations conjointes de la Ville, du centre social et des services de la protection maternelle infantile (PMI), qui a produit un courrier d'observation. Ces observations pointent, de manière générale, des conditions de confort dégradées, et plus spécifiquement la vétusté des bâtiments. Pour mémoire, cette crèche a ouvert en 1995 et n'a pas fait l'objet de travaux d'importance depuis son ouverture.

Les principaux éléments de l'opération sont :

- mise aux normes sanitaires, réaménagement et rénovation de la cuisine, pose d'éléments et de plans de travail inox pour la maîtrise du risque sanitaire, réorganisation des espaces de stockage, de travail, de nettoyage et d'évacuation des déchets dans le respect de la "marche en avant" ;
- création d'une entrée dédiée au personnel, d'une véritable salle de repos dédiée et d'un vestiaire ;
- changement des portes automatiques pour l'entrée des familles ;
- création d'une buanderie distincte et éloignée des lieux de vie des enfants, garantissant une évacuation efficace de l'humidité et de la température produites par les machines ;
- travaux d'isolation ou remplacement des menuiseries fenêtres et portes fenêtres le cas échéant ;
- installation d'un système de rafraîchissement de l'air dans les espaces de vie centraux ;
- rafraîchissement et/ou remise en peinture.

Suite à l'attribution de la DPV 2019, le plan de financement de cette opération est le suivant :

| | Montant (en euros) |
|------------------------|---------------------------|
| Coût de l'opération HT | 132 260,00 |
| Financement DPV 2019 | 105 000,00 |
| Reste à charge ville | 27 260,00 |
| TOTAL | 132 260,00 |

7 - Travaux d'accessibilité AD'AP 2020

Conformément au décret n°2009-500 du 30 avril 2009, la ville a fait réaliser les diagnostics des tous ses ERP (établissements recevant du public). Ces diagnostics ont permis d'évaluer les travaux de mise en accessibilité de son patrimoine bâti (estimation financière : 6,5 millions d'euros). La ville ayant un patrimoine important, l'agenda d'accessibilité programmé (AD'AP) inclus

dans l'ordonnance, permet d'échelonner les travaux restant à réaliser sur une période de 3 ans en 3 phases de 3 ans.

En 2019, les travaux d'accessibilité porteront sur les sites suivants :

- pôle culturel
- établissement d'accueil du jeune enfant « La grange aux lutins »
- établissement d'accueil du jeune enfant « Aux couleurs du monde »
- groupe scolaire Lorca
- groupe scolaire Makarenko
- groupe scolaire Neruda

Suite à l'attribution de la DPV 2019, le plan de financement de cette opération est le suivant :

| | Montant (en euros) |
|------------------------|---------------------------|
| Coût de l'opération HT | 798 741,00 |
| Financement DPV 2019 | 638 000,00 |
| Reste à charge ville | 160 741,00 |
| TOTAL | 798 741,00 |

8 - Reprise des cours et espaces extérieurs du GS Courcelles

L'Ecole Courcelles se situe dans le quartier du Mas du Taureau (Quartier Politique de la Ville). Le quartier du Mas du Taureau est en pleine mutation, cela concerne le bâti, les transports et les équipements publics.

Lors de la rentrée scolaire 2018/2019, des rencontres parents/enseignants/ élus se sont déroulées afin de planifier les travaux pour l'année 2019. Au cours de ces dernières, il a été identifié comme prioritaire la reprise du revêtement de deux cours d'écoles et leur végétation. Il a été souhaité également que des points d'ombres soient créés, car la cour d'école est exposée plein sud. Enfin, il a été demandé de pacifier l'accès à l'école, qui aujourd'hui est accessible par un goulot d'étranglement, sans contrôle d'accès.

Suite à l'attribution de la DPV 2019, le plan de financement de cette opération est le suivant :

| | Montant (en euros) |
|------------------------|---------------------------|
| Coût de l'opération HT | 192 600,00 |
| Financement DPV 2019 | 154 000,00 |
| Reste à charge ville | 38 600,00 |
| TOTAL | 192 600,00 |

9 - Construction du groupe scolaire transitoire Cartailhac

La construction du groupe scolaire transitoire Odette Cartailhac vise à répondre aux besoins liés à

la croissance démographique.

La particularité de Vaulx-en-Velin tient à la jeunesse de la population : la croissance de la démographie scolaire (le nombre d'enfants scolarisés) est supérieure à 3% sur la période et le nombre de repas servis dans les équipements scolaires en croissance annuelle de plus de 5%.

Face à l'évolution constante de la population et aux besoins croissants en terme d'équipements publics, la Ville a programmé la construction de deux nouvelles écoles de 15 classes au Sud de la commune.

Le groupe scolaire transitoire Odette Cartailhac accueille 11 classes.


Suite à l'attribution de la DPV 2019, le plan de financement de cette opération est le suivant :

| | Montant (en euros) |
|------------------------|---------------------------|
| Coût de l'opération HT | 2 501 622,00 |
| Financement DPV 2019 | 344 000,00 |
| Reste à charge ville | 2 157 622,00 |
| TOTAL | 2 501 622,00 |

En conséquence je vous propose :

- d'approuver les actions retenues dans le cadre de la DPV 2019 et leur plan de financement prévisionnel ;
- d'autoriser Madame la Maire à signer les conventions afférentes à cette dotation pour le versement de la DPV 2019 sur la base des actions retenues par la préfecture.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 08/10/2019
Reçu en préfecture le 08/10/2019
Affiché le 
ID : 069-216902569-20190927-V_DEL_190927_14-DE

Vu les articles L 2121-29, L 2121-1 à L 2121-23, R 2121-9 et R 2121-10 du Code général des collectivités territoriales qui concernent le conseil municipal et ses modalités de fonctionnement ;

Vu les articles L2121-29, L2121-1 à L2121-23, R2121-9 et R2121-10 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) qui concernent le Conseil municipal et ses modalités de fonctionnement ;

Entendu le rapport présenté le 27 septembre 2019 par Monsieur Stéphane Gomez, 4ème adjoint délégué à la politique de la ville, à l'urbanisme, aux déplacements urbains, aux grandes écoles et à l'économie ;

Après avoir délibéré, et à l'unanimité/majorité des votants, décide :

| |
|---------------------------------------|
| Nombre de suffrages exprimés : |
| Votes Pour : |
| Votes Contre : |
| Abstention : |
| Ne participent pas au vote : |

- d'approuver les actions retenues dans le cadre de la DPV 2019 et leur plan de financement prévisionnel ;
- d'autoriser Madame la Maire à signer les conventions afférentes à cette dotation pour le versement de la DPV 2019 sur la base des actions retenues par la préfecture.

| |
|---|
| Nombre de suffrage exprimés : 35 |
| Votes Pour : 35 |
| Votes Contre : 0 |
| Abstention : 0 |
| Sans participation : 0 |

Ainsi fait et délibéré le vendredi 27 septembre 2019 et signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme,

Madame la Maire,

Hélène GEOFFROY